

## Préambule

Le Comité Régional Région Sud offre à l'ensemble de ses clubs la possibilité de promouvoir et de valoriser leurs organisations route, VTT, Gravel en participant au « **Challenge Sud** ».

Toutes les activités inscrites au programme annuel « *VéloenFrance* » permettent l'accès au Challenge Sud, toute l'année, à l'exception des « critères jeunes », des « Concours d'Education Routière », des Brevets Randonneurs de Montagne et des Brevets Fédéraux.

Chacune des 3 spécialités fera l'objet d'une remise de coupe (le Gravel étant programmé sur 2024).

À partir d'un seul enregistrement des données par les clubs, en plus du classement régional, les 6 comités départementaux auront leur classement spécifique.

Le Challenge Sud a pour but essentiel de favoriser les contacts interdépartementaux et de renforcer l'esprit d'appartenance au Comité Régional Sud.

Les Challenges Départementaux ont pour intérêt principal l'essor des contacts intra-départementaux et le développement des clubs excentrés ou ayant peu de moyens.

Un club ne peut inscrire qu'une **seule manifestation d'accueil**.

Pour qu'un club participe au Challenge Sud, il suffit que le responsable du club ou les participants signalent **le nom de leur club** au moment de l'inscription à la manifestation.

Un club peut prétendre partir à la conquête, en même temps, du Challenge Régional et de son Challenge Départemental, ou participer, le même jour, à plusieurs manifestations, avec des participants différents bien sûr.

## Règlement des Challenges

### 1. Calcul des points des « Challenge Sud » et des « Challenges Départementaux », quelle que soit la spécialité : « route, VTT, Gravel »

Pour une participation à une manifestation hors de son département, chaque club se verra attribuer des points en fonction du nombre de participants :

- **1 point pour 1 ou 2 participants,**
- **2 points pour 3 participants,**
- **3 points pour 4 ou 5 participants,**
- **4 points pour 6, 7 ou 8 participants**

+

- Une valeur sur la base de

« Nombre de participants / l'effectif du club (base : intranet FFCT au juin de l'année en cours) \* 3 »

+

Une pondération liée au nombre de manifestations « route ou VTT ou Gravel » dans le département du club

+

Une pondération dépendant de la distance parcourue, à vol d'oiseau, pour se rendre chez le club organisateur

## **2. Envoi des résultats**

Avant la manifestation, le club organisateur reçoit le lien de saisie de fréquentation, lequel saisira les résultats dans la semaine qui suit l'évènement.

## **3. Valorisation des clubs organisateurs**

L'organisateur marque 3 points forfaitaires, par contre, les participants de ce club ne sont pas pris en compte dans les résultats des Challenges.

## **4. Classement final**

Le gagnant de chaque catégorie sera désigné au nombre de points obtenus.

Un club ne pourra pas cumuler le Départemental et le Régional, tout comme il ne pourra pas concourir après avoir remporté, 2 années consécutives, une coupe dans la même catégorie.